


<p>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale</p> 	Directive 1*
	Code : CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-001
	TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections : <i>Enterococcus</i> résistant à la Vancomycine (annexe 2)

**Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.*

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

ERV / DIRECTIVE 1	
<p>DIRECTIVES GÉNÉRALES</p>	<p>SI PRÉSENCE D'UN <u>RÉSULTAT POSITIF</u> OU CAS CONNU :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et appliquer les précautions additionnelles (PA) CONTACT DOUBLE DÉSINFECTION : <ul style="list-style-type: none"> ○ Placer une affichette à la porte de la chambre et, à l'urgence, à l'extérieur de la zone usager; ○ Placer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et les lingettes désinfectantes à la porte de la chambre ou dans les endroits désignés; ○ Placer un chariot à lingerie souillée à l'intérieur de la chambre ou, pour l'urgence, dans la zone usager. • Faire de l'enseignement à l'utilisateur et ses proches; • Informer l'utilisateur de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Demeurer dans sa chambre ou dans sa zone usager pour toute la durée des mesures de PA. • Pour les usagers qui ne respectent pas les mesures de PA, contacter le Service de PCI (ex. : trouble cognitif); • Compléter et acheminer la feuille de déclaration d'un pathogène au Service de PCI, Formulaire-54 : Déclaration d'une infection suspectée ou d'un agent pathogène; • Inscrire ERV au dossier (ex. : Clinibase).
<p>DIRECTIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • CHAMBRE • TOILETTE 	<p>1^{er} choix : Chambre individuelle avec toilette individuelle</p> <p>2^e choix : Chambre partagée et toilette partagée en cohorte:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne présentant aucune autre bactérie multirésistante (ex. : SARM et BGNMR). <p>Exclure de la cohorte un usager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En précautions additionnelles en attente de résultats; • Porteur d'ERV pour qui le statut de porteur n'a pas été confirmé depuis 6 mois ou plus; • En processus de retrait de signalisation (défichage).

ERV / DIRECTIVE 1

	<p>3^e choix : Chambre partagée et toilette partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours débiter les soins par le ou les usagers (s) sans mesures de PA; • Changer l'ÉPI et procéder à l'hygiène des mains avant d'entrer en contact avec un autre usager ou son environnement; • Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppe hygiénique pour l'usager porteur. 	
DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIC	<p>Référence OC-12 : <i>Dépister l'Enterococcus résistant à la vancomycine (ERV)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un prélèvement à l'admission et en cours de séjour selon l'algorithme. <p>SUSPICION D'INFECTION : Effectuer un prélèvement s'il y a présence de signes et de symptômes compatibles avec une infection.</p>	
PRÉLÈVEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Écouvillonnage rectal (souillé de selles), produits de colostomie ou échantillon de selles; • Écouvillonnage de plaie ou de tout site préalablement connu positif. 	
GESTION DU MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'utilisation de matériel à usage unique; • Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre ou la zone usager; • Disposer du matériel médical à usage unique; • Utiliser du matériel réservé à l'usager (ex. : stéthoscopes, brassards de tensiomètre, thermomètres, chaises d'aisance); • Nettoyer/désinfecter tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 	
DÉPLACEMENTS ET TRANSFERTS	<p>Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usager connu porteur d'ERV; • Usager ayant eu un contact étroit ou élargi avec un porteur d'ERV. 	
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	<p>Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'état de porteur.</p>	
PTI	<p>CONSTAT : Portrait clinique : ERV</p>	<p>DIRECTIVES : Appliquer le <i>Protocole relatif à la transmission des infections nosocomiales : Enterococcus résistant à la Vancomycine (ERV)</i>.</p>
SOINS D'HYGIÈNE	<p>Effectuer à la chambre pour toute la durée des PA.</p>	
SERVICE ALIMENTAIRE	<p>Aucune mesure supplémentaire.</p>	

ERV / DIRECTIVE 1

BUANDERIE	Aucune mesure supplémentaire.
VISITEURS	<ul style="list-style-type: none">• Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre ou de la zone;• Appliquer les directives de l'affichette de PA contact double désinfection;• Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes.
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS	Aucune mesure supplémentaire.
DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION	
DIRECTIVES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none">• Aviser le Service de PCI pour confirmer l'éclosion;• Aviser le coordonnateur d'activités le soir, la nuit, les fins de semaine et les congés fériés;• Rehausser les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains;• S'assurer que l'affiche Avis éclosion est installée aux entrées de l'installation et que l'affiche Mesures en vigueur sur l'unité est installée aux entrées des unités concernées;• Transmettre lors du rapport interservices les directives à l'intention du personnel et s'assurer de leur respect;• Rechercher les contacts étroits ≤ 48 heures des nouveaux cas, incluant les usagers ayant eu leur congé ou qui séjournent sur un autre département, établissement ou installation;• Rechercher les contacts élargis ≤ 48 heures des nouveaux cas qui sont toujours admis;• Référence OC-12 : Dépister l'Enterococcus résistant à la vancomycine (ERV), effectuer les prélèvements selon l'algorithme.
FIN D'ÉCLOSION	<ul style="list-style-type: none">• Selon l'évaluation par le Service de PCI et en collaboration avec la Direction de santé publique.

